La Garde, le 9 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à la parution le 05 mars dans La Provence d'un article relatif à la police municipale intitulé « *La sécurité, ce thème que la droite a imposé à la gauche* » dans lequel le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est cité, l'établissement souhaite apporter les réponses suivantes.

Le CNFPT, au travers des services spécialisés de la délégation régionale Provence-Alpes Côte-d'Azur, est responsable de la formation des 4 400 policiers municipaux en poste dans les collectivités locales de la région. Ces formations visent à attester, notamment auprès des Préfectures, d'un niveau de compétence adapté pour intervenir sur la voie publique, avec ou sans arme.

L'exercice de cette responsabilité entraine la production annuelle de près de 4000 jours de formation au profit des policiers municipaux, soit plus du quart de l'ensemble des formations dispensées au bénéfice de l'ensemble des fonctionnaires territoriaux de la région, quels que soient leurs domaines de compétences.

Dans une logique de stricte neutralité politique qui en fait sa force, le CNFPT se concentre sur l'accompagnement des collectivités territoriales dans la professionnalisation de leurs agents et, ne disposant d'aucune donnée financière sur les communes concernées, n'est tout simplement pas en capacité d'analyser la situation et d'apprécier la faisabilité de la mise en œuvre de telle ou telle orientation des acteurs locaux.

L'établissement se positionne dans une logique d'anticipation de la mise en œuvre des formations indispensables à l'exercice des missions des policiers municipaux de l'ensemble des villes de la région en étant particulièrement à l'écoute de ses partenaires sur les évolutions potentielles de leurs équipes.

Le CNFPT souhaitait apporter ces précisions, démentir formellement les propos tenus qui sont en décalage avec l'investissement quotidien de ses agents dans l'accompagnement des collectivités territoriales de la région et confirmer qu'il mettra tout en œuvre pour répondre aux besoins de formation de ces dernières.

Contact presse de la délégation PACA du CNFPT :

Rachel MASSON – Tel : 04.94.08.96.12 - *rachel.masson@cnfpt.fr*